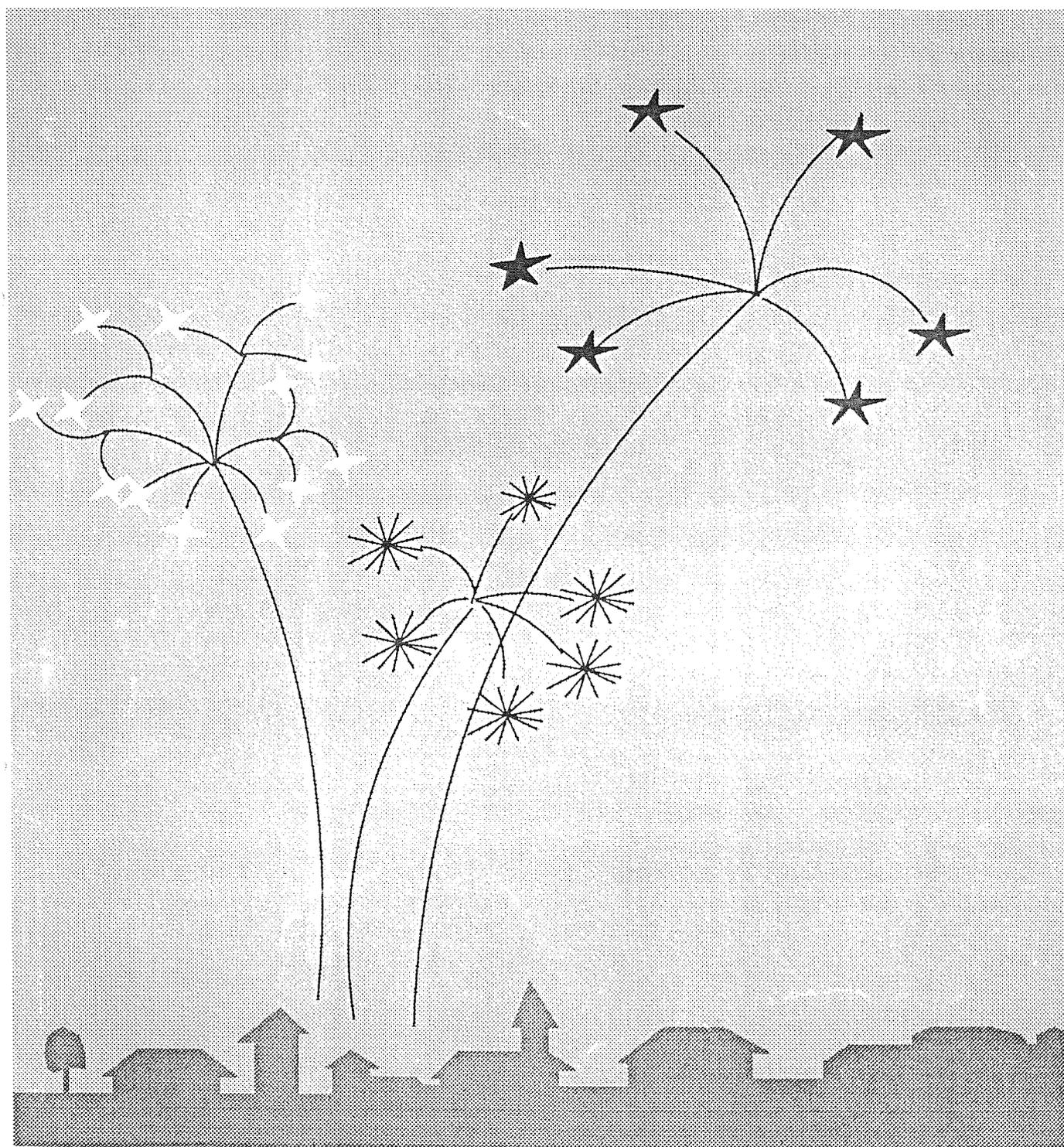


# MERVILLE

## *INFO.*

---



---

BULLETIN DE LIAISON COMMUNAL

---

N°3-1992

---

## COUVERTURE

### LA FETE, LE FEU D'ARTIFICE

La fête locale à Merville s'est déroulée du 18 au 21 septembre (voir l'article du Comité des fêtes page 11).

Le feu d'artifice est traditionnellement un des points culminants de cette manifestation.



### NOTE DE LA REDACTION

Le prochain numéro de **MERVILLE INFO** paraîtra début Janvier, les associations qui veulent publier des articles doivent les déposer à la Mairie avant le 10/12 /92.

## SOMMAIRE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	3
ORGANISATION DES ENTERREMENTS	3
REGLEMENT DES CIMETIERES	4
CONCILIATEUR	4
AVIS DIVERS	5
ETAT CIVIL	5
CRECHE	6
FOYER RURAL	6
BIBLIOTHEQUE	7
MERVILLE KARATE CLUB	8
CHEZ LES PETANQUEURS	8
ECOLE DE MUSIQUE	10
COMITE DES FETES	11
ENQUETE SEMVAT	12

### COMITE DE REDACTION:

Philippe ARRUE, Christian BAGUR, Guy DESTARAC,  
Alain GABARRA, Gilles MARTIN, Monique SUDRES



## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les 25 Juin et 10 Septembre le Conseil Municipal délibère sur les points suivants :

### • Urbanisation - Environnement:

- Adoption du programme d'urbanisation sur route départementale pour une enveloppe globale de 940.000 F dont 440.000 F à la charge du département, la part communale de 500.000 F étant d'autre part subventionnée. Ces travaux concerneront la poursuite de la traversée du village jusqu'au carrefour de la route de Larra.
- Adoption de l'avant projet de marché pour la 10<sup>è</sup> tranche d'assainissement qui concernera la nouvelle voie derrière la mairie et la poursuite de la tranche entamée au panoramique.
- Accord pour l'acquisition d'une bande de terrain à Monsieur PASTRE en vue de l'élargissement du chemin communal de Daux.

### • Finances:

- Approbation des comptes de l'année 1991 et de la gestion de Mr le Percepteur.
- Renouvellement d'une ouverture de crédit de 800.000 F pour pallier aux problèmes éventuels de trésorier.
- Institution d'une taxe de raccordement à l'égout pour les immeubles collectifs neufs. Son montant sera de 7.000 F par logement ou local commercial.

### • Gestion du personnel:

- Attribution d'heures supplémentaires en raison du surcroît de travail effectué pour le ménage des écoles.
- Suite à la loi du 3 Février 1992, le Conseil Municipal décide de porter les indemnités du Maire et des Adjointes respectivement à 6.294 et 2.518 F par mois.

### • Conventions diverses:

- Accord pour la signature d'une convention avec le centre de gestion pour le remplacement de personnel administratif en cas d'indisponibilité.
- Convention avec les établissements Bontemps pour la fourniture des repas de la cantine. Le prix baisse !! et revient à 15 F le repas.
- Accord pour le prêt d'un terrain de foot, une fois par semaine à une équipe d'Aéroformation, moyennant une participation aux frais de 3.300/an.

### • Administration:

- Désignation des membres de la commission pour l'établissement des listes électorales en vue des élections prud'homales : Mme GUIMARD, Monsieur Simon André.

## AVIS DIVERS:

### • Stationnement:

Il est rappelé que le stationnement est interdit sur la place du château en dehors des lieux spécialement prévus à cet effet le long des immeubles. Devant l'anarchie qui y règne, il va falloir verbaliser et ceci, sans préavis. Alors, de grâce, si vous avez à y stationner, utilisez les lieux prévus à cet effet.

### • Objets trouvés:

- 1 lecteur de cassette SONY
- 1 vélo demi-course Peugeot.

### • Tenue des bureaux de vote

Depuis la constitution d'un deuxième bureau de vote, les conseillers municipaux ne sont plus assez nombreux pour en assurer la tenue (il faut au minimum 26 personnes). Si des personnes sont disposées à rendre ce service, elles peuvent s'inscrire au secrétariat de la Mairie. Nous les en remercions à l'avance. Elles seront ensuite contactées en fonction des besoins.

### • Vente de matériel divers

Il sera procédé à la vente du matériel suivant :

- 1 voiture Peugeot 404 familiale mise en circulation en 1970
- 1 mobylette Peugeot
- 1 faucheuse KIVA, 3 CV
- 9 poêles à mazout état divers

Ce matériel sera visible aux ateliers municipaux (derrière la Poste) les 2 et 3 Novembre. Les offres d'achats devront être déposées à la Mairie avant le 3 Novembre à 18 h.

### ORGANISATION DES ENTERREMENTS

Jusqu'à maintenant, pour ceux qui ne souhaitent pas faire appel à une entreprise de pompes funèbres, la commune assurait le transport avec son véhicule, les voisins assuraient le portage.

Avec l'évolution qu'a subi la population (on connaît malheureusement de moins en moins de voisins) le fait que de par leur travail, les gens sont moins libres, les familles ont quelquefois du mal à trouver des porteurs. D'autre part la commune devant se débarrasser de son véhicule devenu trop vétuste, il n'a pas semblé rentable de se rééquiper d'un fourgon peu utilisé. Il a donc été décidé qu'à compter du 1er Novembre 1992, il serait fait appel à une entreprise des pompes funèbres.

Plusieurs entreprises ont été contactées et leurs tarifs sont tenus à la disposition des familles qui seront libres de choisir l'entreprise de leur choix.

Toutefois, les familles seront entièrement libres de continuer d'organiser le portage avec des voisins, soit avec le véhicule des pompes funèbres, soit un véhicule personnel, soit avec le chariot de la Mairie qui sera laissé à disposition.

## REGLEMENT DES CIMETIERES

### • Les concessions

Le cimetière du village qui date de 1720 étant plein, il n'est plus vendu de concession. Seuls peuvent être utilisés les tombes ou caveaux existants.

Dans le nouveau cimetière situé à Ambrus, route des Trescats diverses concessions sont proposées :

- concession de 3 m x 1.80 m pour les caveaux (500F)
- concession de 2.80 m x 1.60 m pour les caveaux et pierres tombales (400F)
- concession de 2.80 x 1.10 m pour les tombes (200F).

Il est précisé qu'une bande de 40 cm est laissée entre chaque concession (et n'en fait pas partie) pour permettre la circulation et l'entretien éventuel des caveaux.

### • Les dispositions

Au cas où un transfert est prévu ultérieurement dans un autre cimetière, ou si la famille désire faire édifier un caveau, des dépositaires (4 au village, 6 à Ambrus) peuvent être mis à disposition. Dans ce cas, une participation de 50F/mois est demandée. Dans ce cas aussi, un cercueil zingué est exigé pour éviter tous problèmes d'hygiène lors du transport.

### • Accès

Seule la petite porte du cimetière d'Ambrus reste constamment ouverte. En cas de besoin, pour l'accès des véhicules la clef du portail doit être prise et ramenée au secrétariat de la mairie.

### • Travaux

Afin de maintenir la propreté et la tranquillité des lieux à l'occasion des fêtes de Toussaint, tous travaux de construction ou de gros entretien des caveaux sont interdits pendant la période du 20 Octobre au 2 Novembre inclus.



## UN CONCILIATEUR JUDICIAIRE... QUI EST-CE ?

Le Conciliateur est un collaborateur bénévole du Service Public.

Il est nommé par la Cour d'Appel et sous les ordres du Président du Tribunal d'Instance de Toulouse.

Il peut intervenir dans de fréquents conflits, d'autant plus nombreux que la Société est en pleine mutation. A savoir :

Problème de mitoyenneté, de voisinage, conflits entre propriétaires et locataires, querelles de familles désaccords entre fournisseurs et clients, recouvrement d'une somme d'argent, mauvaise exécution d'un contrat, etc... et conseils divers.

Le principe de sa Mission est d'écouter les doléances des deux parties opposées, les orienter vers les démarches à suivre et, tenter de les Concilier.

Lorsque le litige dépasse ses compétences, il peut les conseiller vers des spécialistes (Avocats, Huissiers, Notaires, etc...).

Le Conciliateur ne peut intervenir dans les conflits :

- entre les particuliers et l'administration (voir le Médiateur)
- concernant l'état des personnes (comme état-civil, divorces, reconnaissance d'enfant).

Le recours au Conciliateur est Gratuit, rapide et ne présente aucun risque juridique. Mais il n'est pas un Conseiller Juridique.

Pour le contacter, vous pouvez, soit lui écrire, soit lui rendre visite lors de ses permanences en la Mairie du Chef Lieu de Canton.

Monsieur Jacques Wambergue, Conciliateur nommé pour le Canton de Grenade-sur-Garonne, depuis Avril 1990, tient ses permanences : le 2ème et 4ème jeudi de chaque mois, de 14 h 30 à 18 heures.

Salle de l'Ancien Collège - face à la Mairie de Grenade.

Assermenté par la Justice, il est tenu à la discrétion et à l'impartialité pour régler, de façon simple, rapide et humaine les litiges de la vie quotidienne.

Mairie de Grenade : 61.37.66.00



## INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Bref rappel des conditions d'inscription sur les listes électorales de la commune.

Les demandes sont reçues à la Mairie du 1er Janvier au 31 Décembre pour entrer en vigueur au 1er Mars de l'année suivante.

Conditions exigées :

- ou avoir atteint la majorité avant la date de clôture de la liste électorale, c'est à dire le dernier jour de Février de l'année suivante.

- ou avoir 6 mois de résidence réelle et continue au dernier jour de Février (apporter la preuve)

- ou être domicilié dans la commune (apporter la preuve).

- ou figurer pour la 5ème fois, sans interruption au rôle des contributions communales.

Les procédures décrites ci-dessus ne portent que sur la révision des listes en période normale, c'est à dire entre le 1er Septembre et le dernier jour de Février.

Toutefois après la clôture des délais d'inscription (31 Décembre) peuvent être inscrits les jeunes qui atteignent leur majorité entre le 1er Janvier de l'année suivante et la veille d'une élection s'il y a lieu, mais après avis du Juge du Tribunal d'Instance.

## ETAT CIVIL

### CARNET BLEU ROSE

DUFFORT Kevin	16/06/92
RODRIGUEZ Gaël	10/07/92
MEY Marvin	21/07/92
DEDIEU Floprian	30/07/92
BODIN Felix	04/08/92
DURRIS Aurore	13/08/92
HUILLET Sébastien	14/08/92
MASO Otis	17/08/92
BADUEL Nicolas	02/09/92
LAURENS Elliot	20/09/92

### CARNET NOIR

MOUCHET née SAMARA Guillermine

80 ans	21/07/92
SERE née ESCALAS Georgette	
63 ans	08/08/92
LABAU Paul	
83 ans	16/08/92
PITORRE née REIZ Paule	
52 ans	31/08/92

### CARNET BLANC

FRECHE Jean François avec	
VERKINDERE Christel	22/06/92
FRESNARD Denis avec	
ALVES Marie-Ange	04/07/92
LABEYRIE Ludovic avec	
BERGAULT Joëlle	14/08/92
SOULIE Gérard avec	
GRIMARD Nathalie	29/08/92
GAUGIRAND Patrick avec	
LEROY Catherine	12/09/92

## ZONE ARTISANALE

Dans le cadre de l'aménagement d'une zone artisanale située à «PEDAOUCO», une concertation avec la population est organisée. Les personnes intéressées pourront consulter le dossier au secrétariat de la Mairie et noter éventuellement leurs observations sur le registre prévu à cet effet.

## ENCOMBRANTS

Afin d'éviter des allées et venues à toutes heures du jour et de la nuit aux ateliers municipaux, l'accès à la benne d'encombrants sera autorisé les jours ouvrables jusqu'à 18h. Le samedi matin, la clé du portail pourra être demandée et rapportée chez Mr. ARRECGROS ou Mr. SIMON

## PHARMACIENS SANS FRONTIERES

Du 16 au 22 Novembre vous êtes invités à déposer dans les pharmacies vos anciennes radiographies devenues inutiles.

Grâce à la vente des sels d'argent récupérés, **Pharmaciens sans Frontières** lutte contre la déshydratation infantile, qui tue chaque année plus de **Cinq Millions de nourrissons** dans les pays du tiers-monde. Des sachets de réhydratation par voie orale sont envoyés au Cameroun, Kurdistan, Libéria, Pérou, et aussi en Bolivie, Irak et à Madagascar.

## CRECHE - HALTE GARDERIE «LES MARMOUSETS»

Durant cette rentrée 92-93, beaucoup de changements sont intervenus au sein de la crèche:

Aménagements de l'espace ; les enfants ont eu la joie de trouver une superbe mezzanine avec un toboggan, un piscine de balles et de nombreux jouets.

Au sein du personnel, certains changements ont eu lieu notamment une nouvelle direction.

Maintenant que la crèche accueille le maximum possible d'enfants, nous envisageons de nouveaux horizons pour nos enfants.

Sorties, activités, réaménagements de l'espace.

N'oublions pas la Halte Garderie qui vous permet de profiter de quelques heures de liberté par semaine.

Pour les prochains arrivés une liste d'attente vous permettra d'inscrire vos enfants en crèche.

Pour tout renseignements complémentaires joignez la crèche «Les Marmousets» au **61.85.19.89**.

L'Assemblée Générale de la crèche a eu lieu le vendredi 18 Septembre à partir de 20 h 30. Pendant cette réunion nous avons élu les membres du Bureau.

- Présidente Marie-Line PAGES (fondatrice de la crèche) demeurant à Merville

- Trésorier Didier BEGES demeurant à Grenade

- Secrétaire Isabelle LAMARCHE demeurant à Larra.

## FOYER RURAL

Le samedi 26 Septembre 1992 l'assemblée générale a eu lieu, avec hélas, peu de personnes: Compte rendu d'activité, financier, démission du précédent bureau.

Une lueur, les anciens tiennent encore, restent confiants au milieu et activité rurale!

### Le nouveau Bureau:

Président: MESSEMAN Louis  
61 85 06 95

Vice présidents: OLIE Stéphanne  
61 85 02 88  
CAZES Bernard  
61 85 18 77

Secrétaire: OLIE Marie José  
Secrétaire Adjt. ZANON Christiane  
Trésorier SOULA Françoise  
Trésorier Adjt. AUDUIT Guy

### Responsables

Musculation: BONAFE Robert  
61 85 08 86

Bibliothèque: ORTEGA M.France  
61 85 00 03

Basket ball: LABAYEN M.José  
Danse: CAZES Bernard

Gymnastique: SOULA Françoise  
Animation Bal: CAZES Bernard

### Membres:

SIBEAUD J.Marie, SUDRES Monique,  
ZANON Daniel, THEBAUT Marie, JULIAC  
Germaine, RAMPAZO Pascale,  
GOUADERES Gilda

### ACTIVITES

#### GYMNASTIQUE:

Lundi 18H à 19H

Jeudi 9H à 10H

Animé par Marie Josée ST. PAUL, tarif: 150F par trimestre.

#### ATHLETISME

Mercredi 17H à 18H

Samedi 14H à 15H

Animé par Katia et Stéphanne

#### DANSE

Le Mercredi et le Samedi, Horaire à déterminer.

#### MUSCULATION:

Horaire à déterminer en fonction du nombre d'adeptes.

Une nouvelle activité va naître: **La maîtrise de la pâte à sel**, animée par Mme GOARDERES Gilda, inscription le Mercredi de 14H à 16H à la Bibliothèque.

**FLASH, FLASH, FLASH, FLASH, FLASH, FLASH**  
**BAL RETRO LE 14 NOVEMBRE 1992**

Nota: Pensez à réserver pour le réveillon de la St. SYVESTRE

Le Bureau.



## BIBLIOTHEQUE

Pour les 10 ans de sa création la bibliothèque a été entièrement rénovée et a doublé de surface.

Dans une ambiance très claire, des espaces de lecture ont été aménagés pour les enfants, les adolescents et les adultes.

Nous tenons à la disposition des lecteurs environ 4000 livres enfants et adultes (romans, policiers, science fiction, biographies, BD, histoire, poésie, théâtre, documentation, sport, jeux, psychologie etc.). Nous avons aussi une centaine de livres enfants en langue anglaise.

Nous essayons de satisfaire les désirs de nos lecteurs en achetant, dans la mesure du possible, les livres demandés.

Nous faisons dorénavant une permanence supplémentaire chaque semaine.

Nos horaires sont les suivants:

Lundi de 17 à 19 heures

Mercredi de 14 à 16 heures

Samedi de 10 à 12 heures

Venez nombreux découvrir notre installation et nos nouveautés.

Les personnes désirant participer à la gestion de la bibliothèque sont les bienvenues. Pour toute demande de renseignement passez aux heures d'ouverture ou téléphonez à :

Madame JULIAC 61 85 86 84

Madame CELLIER 61 85 80 75

Madame ORTEGA 61 85 00 03

(de préférence le soir)



## LISTE DES NOUVEAUTES DU DERNIER TRIMESTRE

- FOTTO RINO / GUILLEMIN / ORSENNA  
«Besoin d'Afrique»
- Georges COURTES «Connaître le Gers»
- Patrice CABEAU «Connaître la Haute Garonne»
- GRANDO / QUERALT / FEBRES  
«Camps du mépris»
- RODIER / RODI «La cuisine du Grand Sud»
- René HAN «Un Chinois en Bourgogne»
- Eve de CASTRO  
«Ayez pitié du coeur des hommes»
- NIU NIU «Le dernier des Héros»
- Françoise GIROUD  
«Jenny MARX ou la femme du Diable»
- DUROZOI / ROUSSEL  
«Dictionnaire de philosophie»
- Yossef- Haïm BRENNER «Nerfs»
- Eric SEGAL «Actes de Foi»
- CHARLOT / FIGEAT  
«Histoire de la formation des ouvriers»
- Collectif:  
«Maintien de l'ordre et polices au XIX<sup>e</sup> siècle»  
«Répression et prisons politiques au XIX<sup>e</sup> siècle»
- Villiam GIBSON «Gravé sur Chrome»
- Jacques SALOME «T'es toi quand tu parles»
- Robin COOK «Avec intention de nuire»
- Jacques ATTALI «1492»
- Maurice DENUZIERE «Helvetie»
- Henri TROYAT «Youri»
- Robert SOLE «Le Tarbouche»
- Gilbert BORDES «Le porteur de destins»
- Linda GRAY SEXTON «Le chant d'une mère»
- Paul-Loup SULITZER «Berlin»
- Françoise DORIN «Au nom du père et de la fille»
- Yves ROUQUETTE «Midis»
- Luis SEPULVEDA  
«Le vieux qui lisait des romans d'amour»
- Georges BORDONOVE  
«Deux cents chevaux dorés»
- Doris LESSING «L'habitude d'aimer»
- Pierre REY «Liouba»
- Ken FOLLET «La nuit de tous les dangers»
- «Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine»
- Michel GRIMAUD «42 rue Saint-Sauveur»
- Jean Michel GUENASSIA «Pour cent millions»
- Gérard DELTEIL «Festin de Crabes»
- Jean-Michel BEQUIE «Lumière cendrée»
- Alberto VIGEVANI «Un été au bout du lac»
- Itzhale ORPAZ «La mort de Lysanda»
- Gérard BEDROSSIAN «Arménie j'écris ton nom»
- Françoise COUTOU «Affronter l'école»

Plus une centaine de livres pour enfants.

## LA RENTREE AU MERVILLE KARATE CLUB

Des vacances bien méritées après une saison 91/92 riche en événements sportifs, un grand nombre de succès pour nos licenciés, et voici que la saison nouvelle recommence.

Souhaitons que nos jeunes auront su harmoniser repos et maintien en forme de façon à pouvoir affronter cette année qui comporte un calendrier de rencontres assez surchargé.

La fréquence des compétitions et le niveau de celles-ci imposeront un rythme d'entraînement soutenu pour ceux qui désireront y participer.

Pour les autres, notamment les adultes qui pratiquent le Karaté sans faire de compétition la régularité et le dosage de l'effort leur apporteront une progression constante et une sensation de leur corps de plus en plus grande.

Pour les personnes qui connaissent mal notre discipline, rappelons que le Karaté est un art martial japonais qui s'adresse à tous. Il consiste à utiliser d'une manière rationnelle et scientifique les armes naturelles du corps humain : pieds, coudes, poings... A travers la pratique et l'entraînement se dégage une réelle philosophie : recherche de l'équilibre, de la plénitude, de la maîtrise de soi-même. Pour l'enfant, c'est une excellente discipline qui lui demandera souplesse, coordination et qui lui permettra un développement harmonieux de son corps et de ses réflexes. Son agressivité disparaîtra au profit d'une combativité contrôlée qui lui servira dans tous les domaines de la vie.

**Cours enfants - Cours adultes**

**Lundi 19 h à 21 h**

**Vendredi 18 h à 21 h.**

Renseignements et inscriptions aux heures d'entraînements à la salle spécialisée située en face de l'église de Merville.

### LE PRESIDENT

## CHEZ LES PETANQUEURS

L'année 92 se poursuit ; il y a encore de nombreuses manifestations, jusqu'en Décembre, mais nous allons faire quand même un premier bilan. Mais notre première pensée ira à tous nos membres de la société, qui ont dû subir une triste épreuve dans leur famille.

Cette année aura surtout été marquée par une grosse augmentation de nos effectifs : 20 % environ, car nous atteignons le nombre de 160 licenciés environ.

Au niveau des manifestations encore une saison bien remplie, avec 10 concours inter-sociétaires de Mars à Mai et quatre concours réservés aux vétérans en Juillet. Le traditionnel 1er Mai plus les féminines, grosse affluence, malgré un temps épouvantable. Le 10 Mai la grande finale du secteur avec les 16 équipes près qualifiées, dont 3 de Merville, et en parallèle un beau concours officiel, les 11, 12, 13 Juillet. Les 3 jours de Merville, gros succès, près de 1000 joueurs(ses) mais hélas sans soleil. En Août 14, 15, 16, 17 les 4 jours du Gips'y organisés par le C. de secteur, énorme, un record de 1637 joueurs(ses) de la région et des départements voisins.

Fin Juillet la grande soirée brochettes 160 personnes autour d'une bonne table avec une ambiance estivale «Il faisait très chaud».

Et enfin, dernièrement le concours de la fête toujours aussi apprécié 105 joueurs, avec l'apéritif offert par le Comité des Fêtes. Le Président André SIMON et tous ses membres, ainsi que Mr le Maire Mr DE BEAU-



MONT et quelques adjoints et de nombreux amis de la Pétanque, dans un climat très fraternel comme d'habitude.

Nous arrivons aux résultats de nos joueurs depuis le début de la saison, avec un bilan pour l'instant positif. Tout d'abord, trois triplettes de Merville, qualifiées pour la super finale à Merville, mais hélas ce jour là, point de résultat pour poursuivre dans les championnats départementaux.

Merville est quand même pour la 3ème fois champion de secteur en tête à tête grâce à Alain LAFLEURANCE, très grand joueur, bravo !

Egalement qualifiés dans le secteur sur 23 sociétés en doublettes mixte Raymonde LAFLEURANCE et Alain LAFLEURANCE pour la finale départementale à Portet.

A ce jour, une douzaine de coupes ont été gagnées, dans la région, et ce n'est certainement pas fini ; sans compter la bonne prestation de nos équipes dans les nationaux (Toulouse St Pierre - Montauban - Moissac - Agen - Cugnaux et d'autres). En somme très bonne tenue de nos joueurs, que nous remercions encore pour honorer les couleurs de notre commune dans toute la région.

Il reste encore à ce jour 3 concours à Merville. Le 17 Octobre réservé aux membres du club, le concours offert par le G. de Secteur en remerciement des 4 jours du Gyps'y.

Le 24 Octobre le concours des Présidents de tout le secteur Grenade, avec le repas salle Polyvalente, et remise des prix pour tout les championnats de cette saison pour toutes les catégories. Tous les joueurs de Merville sont invités à participer à ce concours.

Et enfin le 8 Novembre, le dernier concours officiel en doublettes, dans le secteur de Grenade.

Espérons qu'il fera encore beau, car ce concours draine beaucoup de monde.

Donc, très belle saison, à tous les niveaux en attendant les super loto en Décembre et Janvier.

Pour le Bureau  
Le Président  
Jean BEDEL



## TENNIS CLUB MERVILLOIS



Une fin de saison très chargée!

### LE TOURNOI :

Du 5 au 19 Septembre s'est déroulé le tournoi homologué du club ouvert aux extérieurs (non classés et 4è série). Les résultats ont été les suivants :

#### 4è série:

- simple messieurs:Loïc FERAL  
(Merville)
- simple dames:Dominique ROCCA  
(Daux)

#### Non classés :

- simple messieurs:  
Bernard RAPACKY (Ausonne)
- simple dames :Sylvie MOLLARD

#### Double mixte :

- Pierre Olivier GUERRA et Marylène ALBEROLA (Grenade)

#### Double messieurs :

- Loïc et Daniel FERAL (Merville).

### COUPE DES PYRENEES - Qualification Départementale

Actuellement l'équipe féminine et l'équipe II masculine disputent les matchs de qualification départementale de la Coupe des Pyrénées.

A l'heure de la mise en page de cet article, 3 matchs sur 4 ont été joués.

.../...





Toute l'équipe de notre société s'est mobilisée pour réussir cette rentrée. C'est grâce à ce bénévolat plein de bonne volonté que nous pouvons continuer de proposer des tarifs relativement modestes de façon à ouvrir notre action au maximum de personnes. Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement ou cas particulier à étudier. Vous pouvez contacter **Mr ou Mme GIRAUD au 61.85.03.45**. Bon courage et bonne musique à tous.

Pour le Bureau : Le Président A. GIRAUD



## COMITE DES FETES ECHOS DE QUATRE JOURNEES DE FETE

Favorisées par la clémence du temps, les fêtes annuelles de la commune se sont déroulées avec succès du vendredi 18 au lundi 21 Septembre 1992 inclus.

Dès le vendredi en soirée, le village, merveilleusement éclairé, prenait son air de fête pour un défilé aux flambeaux conduit par la **banda de l'UNION**. Cette formation se produisait ensuite sur la Place du Château. Une fin de soirée dansante suivait, assurée par le brillant **DISCO 3000**.

Le samedi, en matinée, la **messe du souvenir** était concélébrée par Mr l'Abbé HAYNAL ancien curé de Merville et Mr l'Abbé ZOIA. Office très solennel, animé par l'**orchestre Claude HERVE, la chorale paroissiale et le REVEIL MERVILLOIS**. La cérémonie commémorative et aux couleurs se déroulait ensuite devant le monument aux morts.

Un apéritif-concert donné par Claude HERVE et sa formation au café TRECCANI terminait, avec brio, cette matinée très musicale.

En début d'après midi, le **deuxième décathlon mervillois** se déroulait avec de nombreux participants et quelques féminines sportives très remarquées. De belles coupes en jeu, remises par Mr André SIMON Président du Comité des Fêtes et Mr Bernard CAZES animateur du décathlon, récompensaient les vainqueurs. Cette manifestation sportive se clôturait par un apéritif d'honneur offert par «PASTIS 51».

Le soir, le Stade municipal, illuminé de tous ses projecteurs, voyait se dérouler la **rencontre de football** opposant l'équipe Séniors 1 du F.C.M. à celle de BAGATELLE. Score 2 buts à 1 en faveur du F.C.M.

La **soirée dansante** de cette journée était assurée par la formation «**Les MEDITERRANEENS**».

La journée du dimanche débutait par la **messe dominicale** solennisée par la **Chorale paroissiale et par l'Harmonie d'AUS-SONNE** que l'on avait le plaisir d'apprécier ensuite en l'écoutant sur la Place du Château au cours de l'apéritif-concert.

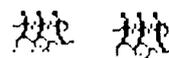
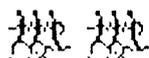
L'après-midi, les juniors du F.C.M. affrontaient leurs homologues de CINTEGABELLE. Après une belle prestation, les mervillois l'emportaient sur le score sans appel de 5 buts à 0.

A 22 heures, un **superbe feu d'artifice**, auquel participait le «**REVEIL MERVILLOIS**» était tiré sur le stade par la maison LACROIX. La grande formation internationale de **Michel de SARLY** assurait la soirée dansante.

L'après-midi du lundi les **pétanqueurs** étaient à l'honneur. Trente cinq triplettes (105 participants) disputaient deux coupes offertes par le Comité des Fêtes et le Café TRECCANI, pendant que sur la Place du Château des jeux bien animés par RAPHAEL et YVES se déroulaient pour la grande joie des enfants.

La soirée musette prévue devait être écourtée par suite de mauvais temps ; elle se terminait prématurément par le tirage de la tombola du Comité des Fêtes.

.../...



COMITE DES FETES (SUITE)

Le samedi 27 au soir, 260 convives se trouvaient réunis dans la salle Polyvalente pour déguster la traditionnelle «Mounjétade». Après le repas, RAPHAEL avec son disco entraînait les danseurs qui, joyeusement, mais avec quelques regrets, clôturaient définitivement les festivités 1992. Plein succès obtenu par le Kermesse du Club du 3ème Age et par la fête foraine. Félicitations à la maison COUFFIGNAL pour son illumination.

Le Comité des Fêtes, par la voix de son Président Mr. André SIMON, remercie tous les visiteurs, ainsi que les personnes, en particulier les jeunes, qui se sont dévoués bénévolement pour préparer ces réjouissances.

A l'année prochaine!

LISTE DES NUMEROS GAGNANTS de la TOMBOLA du Comité des Fêtes :

3680-4734-2975-3287-2184-4857-  
4492-3850-1166-2435-5664-2032-  
4842-3988-5182-1905-1670-3486-  
1039-3666-4107-3126-4565-5739-  
2378-5570-1041-3577-2855-2599-  
1990-3786-3933-4285.



*Semvat*

RÉSEAU INTERURBAIN

*Votre commune est desservie par les "bus arc en ciel" de la SEMVAT. Afin de répondre au mieux à vos besoins, le Réseau Interurbain de la SEMVAT réalise une enquête dans les communes qu'il dessert. En répondant à ce questionnaire vous nous permettrez d'envisager des services plus conformes à vos attentes. Toutes vos suggestions seront les bienvenues.*

*Nous vous remercions de l'aide que vous voudrez bien nous apporter.*

ENQUETE

*HG*  
**bus arc en ciel**

Saviez-vous que les cars "arc en ciel" SEMVAT passent dans votre commune?

- oui  non

Connaissez-vous les horaires de passage des cars dans votre commune?

- oui  non

Avez-vous déjà pris le car pour vous rendre à Toulouse ou dans une autre commune?

- oui  non

Si non, pourquoi ne prenez-vous pas le car?

- les horaires de passage ne vous conviennent pas
- les tarifs sont trop élevés
- les temps de trajet sont trop longs
- les itinéraires ne vous conviennent pas
- le car vous déposerait trop loin de votre destination
- autre motif, précisez: .....

Quels horaires d'arrivée à Toulouse souhaiteriez-vous?

.....h.....mn

Quels horaires de départ de Toulouse souhaiteriez-vous?

.....h.....mn

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir rapporter le questionnaire rempli à votre Mairie .

JD/MHT-sept 92